

# COLIN MAILLARD

Le journal d'information trimestriel des donateurs

**UNADEV**  
UNION NATIONALE  
DES AVEUGLES  
ET DÉFICIENTS VISUELS  
[www.unadev.com](http://www.unadev.com)

Septembre 2023  
N°87

Gratuit



**ÊTRE FAMILLE D'ACCUEIL,**  
UN GESTE ENGAGÉ POUR LA CAUSE  
DU HANDICAP VISUEL

## ÉDITO

Chers donateurs,

En cette rentrée de septembre 2023, deux sujets occupent l'actualité : la rentrée scolaire et la coupe du monde de rugby en France. Soient deux leviers forts pour l'inclusion des personnes en situation de handicap : la scolarité et le sport.

C'est donc assez naturellement que nous avons choisi d'aborder ces deux thèmes dans notre trimestriel avec des explications sur le Ceci rugby et un dossier sur l'inclusion à l'école illustré par des témoignages et des actions menées par notre association. En lisant ces quelques lignes, nous espérons vous montrer à quel point l'engagement de l'ensemble des parties prenantes, dont vous faites partie, est porteur de résultats sur le long terme. C'est notamment grâce à vous, nos généreux donateurs, que des jeunes comme Leika ont pu "aller vers les autres, dépasser leur handicap".

Pour se rendre à l'école ou un entraînement, l'autonomie dans les déplacements est nécessaire. Certaines personnes aveugles ou malvoyantes bénéficient d'un chien guide. Nous avons financé 43 chiens en 2022 afin de pouvoir les remettre gratuitement aux personnes qui en ont exprimé le besoin. Nous avons choisi de partager avec vous l'histoire d'une famille d'accueil, engagée elle aussi à sa manière, pour participer à l'éducation de ces chiens.

Ainsi, chacun, entraîneur, collégien, aide à la vie scolaire, donateur, famille d'accueil..., est engagé pour faciliter et favoriser l'inclusion des personnes aveugles et malvoyantes. Chacun se mêle de ceux qui ne les regardent pas, et c'est un pas en avant pour notre cause !



Manuelle Mellado  
Présidente

[www.unadev.com](http://www.unadev.com)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



## SOMMAIRE

- P. 3 À la rencontre
- P. 4 Accompagner au quotidien
- P. 5 Innover
- P. 6 Dossier spécial
- P. 8 En action
- P. 10 Santé Recherche
- P. 11 Questions Réponses
- P. 12 Libéralités

Le Colin-Maillard est disponible en gros caractères sur simple demande à [donateur@unadev.com](mailto:donateur@unadev.com) et en version PDF sur notre site [unadev.com](http://unadev.com)



Direction communication : Vanessa Betray  
Directeur de la publication : Manuelle Mellado  
Rédaction : Laetitia Dailh  
Design graphique : Marion Chercuitte  
Impression : Groupe Imprim - Gradignan (33)  
Tirage : 380 000 exemplaires

N°CPPAP 1023 H 93228 - Dépôt légal : à parution - Gratuit  
Publications : Trimestrielle - Janvier, Mars, Juillet, Septembre

Crédits photos : Unadev, iStockphoto (p. 10 et 12) Pixabay - Joshua Woroniecki (p. 11)

Pièces jointes : Porte-Adresse, Enveloppe retour



# À LA RENCONTRE

## De Christine Langlais, « Pour ne pas attendre un hypothétique emploi, je vais le créer moi-même ! »

Après un accident qui fait basculer sa vie, Christine Langlais, alors âgée de 30 ans, perd la vue. Obligée de changer de voie professionnelle, cette ingénieure se forme pour devenir consultante Handicap chez Oveha Experience. Un choix assumé de profession libérale pour ne pas devoir dépendre d'une offre d'emploi quasi inexistante... notamment pour une personne en situation de handicap visuel.



### Comment avez-vous débuté votre carrière professionnelle?

Jusqu'à l'âge de 30 ans, j'ai suivi un parcours « classique ». J'ai obtenu un diplôme d'ingénieur en agriculture en 1995. J'ai ensuite suivi mon époux aux Antilles où j'ai exercé pendant quatre ans. Après la naissance de notre fils, nous sommes partis nous installer au Mexique où est née notre fille. C'est là que nous avons eu un grave accident de voiture qui m'a fait perdre la vue. Après le choc de l'annonce, à notre retour en France, j'ai fait une rencontre décisive avec une personne non-voyante qui m'a fait prendre conscience que vivre en autonomie est tout à fait possible. Je me suis donc formée aux gestes du quotidien, au braille, à l'informatique adaptée, etc...

### Pourquoi avoir fait ce choix de « profession libérale »?

J'ai commencé à chercher du travail quand mes enfants sont devenus plus autonomes. Dans

le cadre de mon investissement dans la vie associative, j'ai rencontré des membres du Centre Communal d'Action Sociale de ma ville. Ils se sont trouvés complètement désemparés face au handicap visuel. Idem, lorsque je me suis présentée à Cap Emploi, cet organisme de soutien et de services aux personnes handicapées. Ils ont tenté de m'aider et de me conseiller avec beaucoup de bonne volonté mais ils n'avaient jamais eu affaire à une personne aveugle. C'est là, que je me suis dit que je ne devais pas attendre un hypothétique emploi, il fallait que je le crée moi-même. Au départ, je pensais devenir chargée de mission handicap pour une collectivité ou une entreprise. J'ai ainsi fait plusieurs stages d'observation. Voyant qu'à l'issue rien ne se concrétisait, j'ai suivi une formation en management et ressources humaines. J'ai cru que cette compétence supplémentaire serait un atout pour un employeur. Encore une fois cela n'a pas abouti. Ma décision a donc été

prise : créer ma propre activité et faire ainsi tomber des préjugés.

### Quelle profession exercez-vous aujourd'hui ?

Grâce à ma rencontre avec l'équipe de H'up, qui aide les personnes en situation de handicap à développer leur activité, j'ai pu créer ma microentreprise : Oveha. Je suis donc devenue consultante et formatrice Handicap. J'ai appris à concevoir et animer des formations et des ateliers de sensibilisation pour des étudiants et des salariés dans le domaine du sport, des services à la personne et l'accessibilité numérique.

Aujourd'hui, je travaille pour des structures qui souhaitent avoir leur site web et des outils accessibles aux personnes en situation de handicap et je fais de la formation au handicap visuel pour les aides à domicile. J'envisage même de monter en compétences en me formant au métier de l'audit et, à terme, aider les entreprises dans leur politique de gestion du handicap.



Sully et la famille Davidson

**À l'occasion des Journées Portes Ouvertes des écoles de chiens guides, généralement en septembre, partons à la rencontre de Madame Davidson, famille d'accueil depuis plusieurs années. Motivation, recrutement, attachement et séparation... on vous dit tout !**

## **Pourquoi avoir décidé de devenir famille d'accueil de chien-guide ?**

Mon mari travaillait à l'université de Caen. Il voyait chaque jour un élève non-voyant qui ne se déplaçait jamais sans son animal. Pendant les pauses, il le faisait courir sur les pelouses. Mon mari était admiratif de la réelle connivence entre ce garçon et son chien. Notre décision était prise, nous étions à la retraite, nos enfants avaient quitté le nid : nous allions devenir famille d'accueil.

## **Quelles démarches avez-vous entreprises pour accueillir un chien ?**

Nous avons assisté à une réunion d'information au printemps avec d'autres familles. Nous avons rempli une fiche synthétique, dans laquelle nous devons décrire notre foyer, et nos attentes

par rapport à cette aventure. En septembre, le directeur de l'association A vue de Truffe nous a confié Oscar. La rencontre fut magique, c'était il y a cinq ans !

## **En quoi consiste votre rôle de famille d'accueil ?**

Les dix-huit premiers mois, le chiot vit avec nous toute la journée et nous nous devons de l'emmener partout. Les éducateurs viennent régulièrement pour des séances d'observation, ils nous interrogent et analysent le comportement du chiot. Nous n'avons pas de formation spécifique, uniquement un cahier des charges complet qui nous explique comment rendre ce chien obéissant et sociable. A dix-huit mois, Oscar doit aller chaque jour à l'école pour travailler son dressage. Nous avons décidé de garder Oscar chez nous le soir pour en profiter un peu plus, mais certaines familles trouvent cela contraignant et le mettent en pension la semaine. Avoir un chien guide n'entraîne aucun frais, hormis les fantaisies que nous décidons d'acheter. Les croquettes sont fournies et tous les frais vétérinaires sont pris en charge par l'association.

# DEVENIR FAMILLE D'ACCUEIL DE CHIEN GUIDE :

## un engagement vers le bonheur

## **Comment se passe la séparation après cette période fusionnelle ?**

On se sépare dans la tristesse, c'est un véritable déchirement. Mais nous en avons conscience dès le départ. Nous nous étions engagés moralement et avons signé un contrat. Nous ne sommes pas propriétaires du chien. Et finalement, s'il n'était pas remis à une personne non-voyante, nous serions déçus pour lui. Il ne pourrait pas faire ce pourquoi il a été formé.

C'est un sacrifice en effet, mais quand on voit le résultat, c'est du pur bonheur. Quand on quitte le chien, on sait où il va et la rencontre avec son nouveau maître se fait de façon progressive. La personne qui a bénéficié d'Oscar a vu sa vie complètement bouleversée. Sa solitude a disparu, Oscar est devenu indispensable.

Nous les retrouvons régulièrement et cela nous fait du bien. Et comme l'histoire ne s'arrête pas là, nous avons pris un nouveau chien. Sully est chez nous pendant encore quelques mois et nous en profitons au maximum.

# LE CECI RUGBY :

# UN SPORT DE CONTACTS,

# HUMAIN !



Le CECI Rugby, déclinaison du «Cécifoot Éducatif et Citoyen Inclusif», est une discipline unique créée en Haute-Garonne en septembre 2022.

Il permet aux personnes aveugles et malvoyantes la pratique adaptée du Rugby et favorise l'inclusion sociale et le dépassement de soi.

### **Inclusion, communication et camaraderie**

Dans les règles, le CECI Rugby se joue sur un terrain aménagé avec des balises sonores.

Chaque équipe compte 7 joueurs, dont 3 joueurs voyants qui aident et orientent les joueurs privés du sens de la vue. Le ballon est localisé grâce à des signaux sonores et tactiles. Cette adaptation ingénieuse permet aux participants de ressentir pleinement l'excitation du jeu tout en garantissant une expérience de rugby sûre et enrichissante.

Le CECI Rugby favorise l'inclusion sociale en permettant aux personnes aveugles et malvoyantes de participer à une activité sportive collective. Il développe les compétences de communication, de coopération et de confiance en soi. Il crée un environnement

fédérateur et permet de tisser des liens solides. Les joueurs partagent des moments de joie, de compétition et de camaraderie, renforçant leur sentiment d'appartenance à une communauté. Le CECI Rugby développe la compréhension mutuelle entre joueurs aveugles et voyants, brisant les barrières et les préjugés en démontrant que les personnes aveugles sont capables de participer activement à des activités physiques compétitives. Ainsi les spectateurs, qu'ils soient amis, familles ou supporters, assistent à des démonstrations inspirantes de courage, de persévérance et de détermination.

## INCLUSION SCOLAIRE DES ENFANTS AVEUGLES ET MALVOYANTS : DES PROGRÈS EN VUE

**La loi de 2005 a marqué un tournant dans le monde du handicap et de la scolarisation. De l'intégration, phénomène qui consistait à attendre des élèves handicapés qu'ils s'adaptent à l'école, on est passé à l'inclusion, notion qui sous-tend que c'est à l'école de s'adapter. L'inclusion s'est faite plus massive et les atouts sont indéniables pour l'épanouissement de ces jeunes. Mais tous les freins n'ont pas encore été levés pour que la réussite soit au rendez-vous pour tous.**

**Être inclus, c'est être porté, s'épanouir, se surpasser...**

Si l'on se penche sur les bénéfices observés chez les jeunes, le virage pris par la France, longtemps ancrée dans une tradition de placement en établissements spécialisés, est assurément une bonne chose. En témoigne Leika, une jeune fille originaire de Saint-Martin, à Tahiti. Elle n'a pu être scolarisée qu'à 8 ans, à son arrivée en métropole en établissement ordinaire grâce à l'IJA de Toulouse assurant ainsi son accompagnement vers l'inclusion. « Pour moi c'est le paradis ici, parce que là-bas il n'y avait rien ! Je n'avais pas d'Auxiliaire de Vie Scolaire, donc pas le droit d'aller à l'école. Du coup, je restais à la maison tous les jours et c'était ennuyant ! » Alors certes, « c'est compliqué

de se faire comprendre quand on est non voyant, j'ai eu du mal à m'intégrer quand il y avait du travail en groupe, j'avais peur de m'expliquer, l'AVS n'était pas là tout le temps... », égrène la jeune fille. « Mais cela m'a aidée à m'ouvrir davantage, à aller vers les autres et à ne plus être gênée par mon handicap. »

Nathalie Lewi-Dumont, chercheuse en sciences du langage à l'INSHEA (Institut national supérieur formation et recherche - handicap et enseignements adaptés), observe chez de nombreux jeunes qui sont passés de l'établissement adapté à l'établissement ordinaire, un « sentiment d'une plus grande liberté ». C'est aussi pour eux « l'occasion de se surpasser ». Céline Barbancey, enseignante spécialisée de l'IJA de Toulouse, côtoie des jeunes en situation de handicap visuel plus épanouis parce qu'ils « finissent par se sentir enfin capables d'avoir un vrai rôle dans la société et qu'ils sont portés par une classe, un avenir ».

### **La formation du corps enseignant est essentielle**

En France, trois formes de scolarisation sont possibles :  
- dans une classe ordinaire, dans le cadre du Projet personnalisé de scolarisation (PPS), accompagnée par un Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)

ou d'un accompagnant d'élève en situation de handicap (AESH), grâce à des aménagements pédagogiques et des aides matérielles ;  
- dans une classe spécialisée du type Unité localisée d'inclusion scolaire (ULIS)  
- dans un institut du secteur médico-éducatif.

Ces trois dispositifs différents requièrent des lieux et des acteurs divers, dont les relations sont souvent jugées complexes et peu lisibles.

La plupart des acteurs observent que l'école reste, hélas, encore inadaptée aux élèves aveugles et malvoyants. Les manuels scolaires ne sont pas toujours distribués dès la rentrée, les moyens humains sont faibles ou des personnels insuffisamment formés. Ces formations sont pourtant importantes, destinées à faire connaître le matériel adapté (agrandissements pour les malvoyants, transcritteur braille pour les aveugles...) et les techniques d'apprentissage spécialisées pour aborder le dessin, la géométrie, la géographie... Les enseignants spécialisés à l'apprentissage auprès d'élèves en situation de handicap visuel travaillent sur le tactile, l'auditif et l'implicite pour rendre tous les signaux non visibles par les élèves déficients visuels compréhensibles oralement. Par exemple, une enseignante



prend un livre et s'assoit. Les élèves voyants comprennent qu'elle va leur lire une histoire. Mais un enfant aveugle ne peut pas le déduire. Il faut convaincre l'enseignante qu'elle doit tout expliquer.

Cela ne paraît rien, mais c'est énorme pour que l'enfant se sente élève parmi les autres.

### L'importance d'échanger entre pairs

Afin d'éviter un sentiment d'isolement pour les élèves en situation de handicap visuel, la mise en relation entre « pairs » semble une solution bénéfique pour leur permettre de parler des problématiques liées au handicap, de partager des bons plans, de nouer du lien social...

« Il ne suffit pas que les élèves en situation de handicap soient assis côte à côte avec leurs camarades dans une classe pour que leur inclusion soit effective et bénéfique. Tout en reconnaissant qu'il est important pour les jeunes déficients visuels de côtoyer leurs camarades dits "valides", nous constatons qu'une inclusion les amenant à se trouver systématiquement en situation de grande différence peut au contraire leur donner un sentiment d'exclusion s'ils ne sont pas suffisamment préparés à affronter ces difficultés. » Parmi ces difficultés, il y a notamment

la présence permanente d'un AVS ou d'un AESH, qui peut potentiellement « entraver les relations de l'élève malvoyant avec ses camarades, relations qui devraient pourtant être l'un des principaux aspects pris en compte pour mesurer la réussite de l'école dite inclusive ».

Les élèves aveugles et malvoyants, même s'ils sont heureux d'être à l'école, évoquent en effet des situations qu'ils ne vivent pas toujours bien et qu'ils disent difficiles à partager avec les voyants. En tête d'entre elles, des attitudes maladroites, relevant souvent d'une « bienveillance mal placée ». Pour libérer la parole sur ces vécus et ressentis, quelques acteurs du domaine expérimentent des mises en relation entre pairs, des groupes de discussion, des foyers de jeunes, espaces et supports d'expression que recommande d'ailleurs la Haute Autorité de Santé (HAS) dans son rapport de septembre 2021, pour « aider l'enfant à développer des relations amicales avec ses pairs à l'école ».

### Pour partager expériences, astuces et ressentis

Au centre Unadev Hauts-de-France de Lille, un groupe de jeunes s'est constitué depuis l'année dernière et se réunit tous les mercredis. « Ils en profitent pour se livrer en dehors de l'école et de la famille.

Moralement, ça leur fait du bien », confie notre animateur, Louis d'Agaro. « D'autant qu'ils sont tous confrontés à la problématique de la perception du handicap dans l'œil de l'autre, sujet qui revient souvent et source de mal être. Se retrouver avec des personnes qui ont un vécu similaire est rassurant. Personne n'est là pour les infantiliser ni pour les juger ». Pour autant, ce n'est pas le sujet principal qu'ils abordent dans ce « coin à eux », qui fonctionne davantage comme un foyer qu'un groupe de discussion : en tête des sujets figurent la musique (et ils en font aussi sur place), les bons plans et astuces sur des applications, des échanges sur leurs parcours de vie et scolaire. Le « foyer » a aussi visiblement permis de créer une « dynamique de groupe » : les jeunes ont déjà organisé des sorties entre eux et l'animateur souhaite proposer des sorties dédiées jeunesse, en impliquant ces mêmes jeunes dans leur organisation.

### QUELQUES CHIFFRES 2020-2022

Près de **5 260** élèves déficients visuels scolarisés dans le 1er et 2nd degrés.

Ils représentent **1,4 %** des élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire.

**370** étaient scolarisés en établissements hospitaliers ou médico-sociaux.

## L'Unadev, lance son nouvel appel à projet pour faciliter les déplacements des personnes aveugles et mal voyantes

Être mobile est un préalable à l'autonomie : faire ses courses, aller chez un médecin, au restaurant, trouver un emploi, avoir une vie culturelle. Permettre aux personnes en situation de handicap de se déplacer c'est lutter contre l'isolement. Avec cet appel à projets, ouverts exclusivement à des organismes à but non lucratif, dont les structures publiques, les associations, les fondations ou encore les fonds de dotation, l'Unadev encourage des actions concrètes et novatrices qui contribuent à baisser les barrières existantes et à offrir des solutions adaptées aux besoins des personnes en situation de handicap visuel.

Les domaines d'interventions couverts sont les technologies de guidage, la facilitation



des trajets dans les environnements ruraux ou urbains, l'amélioration des trajets professionnels...

Les lauréats de l'appel à projets seront annoncés au mois de décembre 2023.



## Journée portes ouvertes, à l'occasion de la Journée Mondiale de la Vue

À l'occasion de la Journée Mondiale de la Vue, le jeudi 12 octobre 2023, les 8 centres régionaux de l'Unadev ouvrent leurs portes pour permettre au public local (donateurs, bénéficiaires, élus, partenaires...) de connaître l'Unadev, son accompagnement en proximité, ses équipes...

C'est une occasion unique de réunir les acteurs locaux pour faire émerger des projets, de recruter de nouveaux bénéficiaires et de nouveaux bénévoles, de remercier nos fidèles donateurs, en proposant de nouvelles activités autour de la mobilité.

Autour d'un moment convivial, riche en partages, le public sera sensibilisé aux problématiques du handicap visuel.





## L'Unadev

### Présente aux côtés des plus grands ophtalmologistes de France, lors du congrès SFO

L'Unadev était présente au 129ème Congrès de la Société Française d'Ophtalmologie. L'objectif de notre présence était principalement de sensibiliser les professionnels de santé à la déficience visuelle, de se rapprocher des médecins ophtalmologistes au niveau national. En allant à la rencontre de nos partenaires, nous avons renforcé les liens qui nous unissent et multiplier les échanges avec les laboratoires, les associations ou syndicats avec lesquels nous serons susceptibles de collaborer.

Nous avons proposé aux ophtalmologues une sensibilisation à la malvoyance avec différentes pathologies et différents niveaux de sévérité, grâce à une nouvelle technologie d'immersion

en réalité augmentée, développée par l'Institut public OCENS et le soutien de l'Unadev.

Manuelle Mellado est intervenue à une table ronde sur le thème des enjeux d'une prévention précoce, au côté de nombreux professeurs experts en glaucome tels que le Pr Antoine Labbé, Pr Marc Labetoulle, Pr Antoine Brézin, Pr Ramin Tadayoni, ainsi que le Dr Thierry Bour, président du SNOF (Syndicat National des Ophtalmologistes de France), Mélanie Ordines, présidente du SNAO (Syndicat national autonome des orthoptistes), Laetitia Fresnais, présidente du groupe Ophtalmologie du Snitem et Catherine Grimaud, adhérente à l'Unadev.

## L'UNADEV, TRÈS ENGAGÉE DANS LA RECHERCHE MÉDICALE, CRÉE UNE CHAIRE DE RECHERCHE SUR LE GLAUCOME

**Le glaucome est la première cause de cécité totale en France et la deuxième cause de cécité dans le monde.**

Le glaucome est la première cause de cécité totale en France et la deuxième cause de cécité dans le monde.

Depuis 2010, l'Unadev est engagée dans l'information du public, sa sensibilisation et le dépistage de cette maladie irréversible. Diagnostiquée suffisamment tôt, les traitements permettent de ralentir l'évolution vers la cécité. Malgré nos efforts, aujourd'hui, près de 300 à 400 000 personnes en sont atteintes sans le savoir. C'est pourquoi l'Unadev a décidé de créer une chaire de recherche dans le domaine du glaucome. Il s'agit de réunir une équipe de scientifiques dédiée à la recherche médicale sur cette pathologie très spécifique.

L'objectif de l'Unadev est de mieux comprendre la génétique et le processus de développement du glaucome. Aussi, afin de systématiser le dépistage du glaucome, et de le faire le plus précocement possible, nous allons soutenir un second projet de recherche épidémiologique, dans le cadre de la grande étude Constance, cohorte épidémiologique généraliste menée conjointement par La Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM), la Caisse

nationale d'assurance vieillesse (CNAV), l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) et l'Université de Versailles Saint-Quentin (UVSQ), pour améliorer la santé de demain.

Ce projet est porté par le professeur Cédric Schweitzer, ainsi qu'une équipe de l'INSERM de Bordeaux. Il consiste à faire passer une batterie d'examen aux personnes participant à l'étude Constance et convoquées par la CPAM. L'objectif est de récolter un maximum de données afin d'alimenter l'algorithme d'une intelligence artificielle qui permettra de dépister le plus précocement possible le glaucome, mais aussi la DMLA

(Dégénérescence Maculaire Liée à l'Age) et la rétinopathie diabétique. Cette méthode a fait ses preuves, dans le cadre du dépistage du cancer du sein.

Ainsi, nous pourrons faire de la prévention primaire grâce à notre chaire Unadev et une meilleure prévention secondaire avec notre projet de dépistage.

La chaire de l'Unadev ne s'arrêtera pas là, puisqu'à l'issue du projet dédié au glaucome, elle pourra partir sur une nouvelle mission et se consacrer à la recherche médicale sur d'autres pathologies oculaires.

Nous vous tiendrons informés des prochaines étapes très bientôt.



# QUESTIONS / RÉPONSES



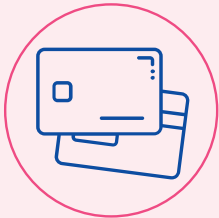
## Validation 3D Secure : renforcez la sécurité de vos paiements en ligne !

Vous l'avez peut-être déjà remarqué, lorsque vous effectuez un don en ligne par carte bancaire, juste après avoir saisi vos coordonnées de paiement, il peut vous être demandé d'ouvrir votre application bancaire afin d'y entrer soit un mot de passe, un code unique envoyé par sms, ou encore d'activer la reconnaissance faciale ou digitale afin de valider la transaction.

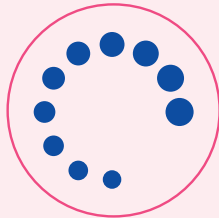
C'est ce que l'on appelle le **protocole 3D Secure**. Ce système de sécurité est aujourd'hui requis par de nombreuses banques et fournisseurs de services de paiement en ligne dans le but de protéger vos transactions contre la fraude.

C'est en quelque sorte une **deuxième validation de paiement**.

## Comment cela fonctionne ?



J'entre mes informations bancaires lors du paiement



Je reçois une demande de validation de paiement



J'effectue l'action de sécurité demandée :

- Autorisation du paiement via l'application bancaire,
- Saisie d'un code unique reçu par sms,
- Reconnaissance biométrique...



Ma transaction est enfin validée par la banque et mon paiement effectué

Retrouvez toutes les informations sur le paiement 3D Secure en scannant le QR code ci-contre via votre Smartphone :



## BULLETIN DE SOUTIEN POUR L'ENSEMBLE DE NOS MISSIONS SOCIALES

**OUI, je souhaite faire un don au profit de l'Unadev :**

50€ ► Soit 17% après réduction fiscale     80€ ► Soit 27% après réduction fiscale     150€ ► Soit 51% après réduction fiscale     Don à votre convenance ..... €

### • COORDONNÉES À RENSEIGNER

Mme     Mlle     M.

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : [ ][ ][ ][ ][ ] Ville \_\_\_\_\_

Téléphone (à renseigner) : [ ]

E-mail (à renseigner) : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

### Je joins mon versement

Par **CHÈQUE BANCAIRE ou POSTAL** (à l'ordre de UNADEV)  
 Par **CARTE BANCAIRE :**

N° [ ]

Date et signature obligatoires

Expire fin [ ][ ][ ][ ][ ]

Je souhaite recevoir la brochure legs et donations

Nom & adresse du créancier :  
UNADEV - 12 rue de Coursol  
CS 80351 - 33002 Bordeaux Cedex

**05 56 33 85 76**  
Service donateurs

# ASSURANCE-VIE GARANTIR DEMAIN UNE VIE PLEINE ET ENTIÈRE AUX PERSONNES TOUCHÉES PAR LE HANDICAP VISUEL

## Qu'est-ce qu'un contrat d'assurance-vie ?

L'assurance-vie est un placement financier vous permettant à la fois d'épargner dans un cadre fiscal avantageux en faisant fructifier vos économies, mais aussi de transmettre à une ou plusieurs personnes ou associations, un capital exonéré de droits de succession.

## Pouvez-vous désigner l'Unadev comme bénéficiaire d'un contrat d'assurance-vie ?

Absolument. En tant qu'association reconnue d'assistance et de bienfaisance, l'Unadev peut être gratifiée de contrats d'assurance-vie. Elle est également habilitée à recevoir legs et donations. Quelle que soit leur nature, les transmissions qui nous sont consenties sont exonérées de tout droit de succession. Elles constituent une ressource essentielle pour construire un monde où les personnes aveugles et malvoyantes auront toute leur place.

“Grâce à l'Unadev, ma vue a été sauvée. À l'occasion du passage du Bus du Glaucome dans ma région, on a découvert que j'étais touché par le glaucome. J'ai pu être traité et ma maladie a été stabilisée. Je suis à un âge où l'on commence à se poser des questions concernant la transmission de ses biens. Après mûre réflexion, j'ai décidé de nommer l'Unadev bénéficiaire de mon contrat d'assurance-vie afin de contribuer aux actions de prévention des maladies de la vue. Une action concrète qui sauve la vue de tant de personnes, comme mon histoire en témoigne. Je suis très fier d'avoir fait ce choix et rassuré de savoir ce que deviendra après moi le peu que je possède.”

**André**



**Vanessa Pigassou**  
Chargée de Relation Testateurs  
et Grands donateurs

**06 35 88 44 33**  
legs@unadev.com

**www.unadev.com**

UNION NATIONALE  
**UNADEV**  
DES AVEUGLES ET DÉFICIENTS VISUELS

Article 795-4 du Code Général des impôts

## DEMANDE D'INFORMATIONS

Bulletin à découper et à retourner à :

UNADEV - 12 rue de Cursol - CS 80351 - 33002 Bordeaux Cedex

Mes coordonnées

Mme  Mlle  M.

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal :      Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone (à renseigner) :

E-mail (à renseigner) : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Je souhaite recevoir votre documentation sur les legs et les donations sans engagement de ma part

Je souhaite être contacté(e) par un correspondant de l'Unadev

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Union Nationale des Aveugles et Défectifs Visuels pour lui permettre, ainsi qu'aux tiers mandatés par elle-même situés exclusivement au sein de l'Union Européenne, de les utiliser à des fins de gestion interne, de réponse à vos demandes d'information ou de contact ou pour vous informer. Ces données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. Vous bénéficiez d'un droit d'accès à vos données pour leur rectification, limitation, portabilité ou effacement, en contactant le service relation testateurs par écrit au 12 rue de Cursol 33000 Bordeaux. Dans le cadre de cette demande, ces données ne font pas l'objet d'échange avec d'autres organismes. Pour plus d'informations, notre politique de protection des données est disponible sur notre site internet.